

21 juin 2009

09.141
ad 09.011**Postulat du groupe libéral-radical****Déficit d'entretien: quelles priorités?**

Plusieurs groupes du Grand Conseil ainsi que le Conseil d'Etat lui-même se sont inquiétés de l'état d'entretien des bâtiments propriétés de l'Etat comme de celui du réseau routier ouvrages, d'art compris. Le rapport du Conseil d'Etat 09.011 qui a pour but de libérer un crédit au titre de rattrapage de l'entretien différé est la preuve par l'acte que la situation n'est de loin pas satisfaisante.

C'est pour cette raison que nous invitons le Conseil d'Etat à faire une étude complète sur l'état du patrimoine de l'Etat (bâtiments, routes, ouvrages d'art, etc.) dont il a la responsabilité afin de disposer d'un outil qui lui permette de dégager des priorités. Il pourra alors proposer au Grand Conseil une véritable stratégie d'entretien. C'est ainsi que disposant d'une vue d'ensemble, des choix pourront être faits afin de valoriser le patrimoine en question sans devoir procéder à des rattrapages d'entretien différé, ce qui revient à créer une situation incontrôlable à très court terme.

Signataires: P. Sandoz, P. Ummel, H. Frick, Ch. Imhof, C. Hostettler, A. Gerber, N. Stauffer, J. Amez-Droz, V. Blétry-de Montmollin, A. Meyrat, T. Perrin, J.-F. de Montmollin, D. Cattin, O. Haussener, J.-B. Wälti, Y. Botteron, J.-J. Wenger, I. Weber, S. Menoud, T. Michel, E. Wildi-Ballabio, A. Ribaux et J.-C. Guyot.